

DELEGATION DE L'ACTION SOCIALE  
Centre des Finances Publiques  
12 rue de l' Ecole des Postes  
78015 VERSAILLES

## CONSULTATION AUPRES D'UN PSYCHOLOGUE

Dans le cadre des Crédits d'Actions Locales, la Délégation Départementale de l'Action Sociale des Yvelines propose aux agents des Ministères Economiques et Financiers, des Consultations auprès d'un psychologue extérieur à l'administration.

Chaque séance est facturée 65€

Ce montant est entièrement pris en charge par la délégation

### Vous traversez une période difficile suite à :

- ◆ Un deuil,
- ◆ Un divorce ou une séparation
- ◆ Des problèmes familiaux avec vos enfants ou votre conjoint,
- ◆ Des difficultés d'ordre psychologique,
- ◆ Une déprime passagère ou plus profonde
- ◆ Ou tout simplement vous éprouvez le besoin de vous confier

**Le psychologue, vous écoute, vous conseille et vous aide en toute discrétion**

**En raison de la crise sanitaire les consultations sont effectuées par entretien téléphonique**

**Les rendez-vous sont à prendre directement auprès de l'infirmière de la médecine de prévention au 01 30 96 90 14**